

**CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**  
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

**L'ECHO DES MONTAGNES**  
**99 ROUTE DES MUDRY,**  
**74430 SEYTROUX, FRANCE**

représenté par :

Madame CHRISTELLE MUDRY, PRÉSIDENTE

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

**IM074130020**

à effet du 04/10/2022

La garantie financière est apportée par : CAISSE FÉDÉRALE DE CRÉDIT MUTUEL, 4 RUE FRÉDÉRIC-GUILLAUME RAIFFEISEN, 67000 STRASBOURG, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : SWISSLIFE ASSURANCES DE BIENS, 7 RUE BELGRAND, 92300 LEVALLOIS-PERRET, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 04/10/2025. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

- \* dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,
- \* ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 04/10/2022 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 04/10/2022

Le Président de la commission d'immatriculation



Michel VENEAU

**Atout France**

Secrétariat de la commission - 200/216 Rue Raymond Losserand, CS 60043, 75680 Paris Cedex 14

Tél : +33 (0) 9 74 36 31 69 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Registre des opérateurs de voyages et de séjours : <https://registre-operateurs-de-voyages.atout-france.fr>